

Tacchi Marcel, parcours de captivité¹

Hervé Arson
Version 2
4 octobre 2024

État civil et situation militaire

Marcel Henri Tacchi était né le 19 janvier 1915 à Rouen (Seine Inférieure, Seine Maritime aujourd'hui) au domicile de ses parents, 14 rue des Rocrois. Son père s'appelait Primo Tacchi et sa mère Eugénie Louise Arsène Vautier épouse Tacchi. Le 29 avril 1937, Marcel Tacchi s'est marié avec Jeanne Marie Lebrun. En 1939, les époux étaient domiciliés à Courseulles (Calvados) place de la Mairie. Ils avaient donné naissance à trois enfants.

Marcel Tacchi s'est engagé volontairement en 1935. Il devient spécialiste mécanicien auto. Libéré en 1938, il est rappelé à l'active en 1939, recruté à Caen (matricule 266), mobilisé à Evreux et affecté au 6^{ème} Groupe de Reconnaissance de Corps d'Armée. Il est nommé brigadier en avril 1940.

Capture en Belgique et transfert en Autriche

Il a été capturé à Watteau (Belgique) le 29 mai 1940 ; les Allemands l'emmènent ensuite en Autriche, au Stalag XVII A, à Kaisersteinbruch², à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Vienne. Il y est enregistré le 12 juin 40 sous le matricule 61 229.

D'août 1940 à septembre 1941, il est affecté au kommando GW-68 à Alland (autostrade), puis envoyé à celui de l'usine Neudorf à Mödling près de Vienne ; c'était une usine de construction de moteurs d'avion.

Évasion échouée

En mars 1942, il s'évade de Mödling en compagnie de Jack Lemeunier et de Jean Monerie. Ils sont repris dans le train lors d'un contrôle à Eupen en Belgique, à une vingtaine de kilomètres au sud d'Aix-la-Chapelle. Ils sont conduits au Stalag VI H (Arnoldsweiler Düren), à 40 km à l'Est d'Aix-la-Chapelle. Les trois évadés sont condamnés à la déportation vers le Gouvernement Général de Pologne³.

Internement au Stalag 325

Marcel Tacchi fait partie du premier convoi qui arrive à Rawa-Ruska le 13 avril 1942. Il reste au camp central jusqu'à son transfert vers la Poméranie⁴.

Renvoi dans les Stalags d'Allemagne

Selon la fiche de suivi de captivité, le prisonnier aurait été renvoyé du Stalag 325 vers l'Allemagne le 20 octobre 1942. Il a été ensuite affecté à Stettin au kommando XIII-282 de novembre

1 Meldungen, attestations et dossier statut AC 21 P 679 785.

2 Meldung 75 du Stalag XVII A ouverte le 26 juin 1940.

3 Meldung 681 du Stalag XVII A : transfert le 8 avril 1942 vers le Stalag 325 via Düren.

4 La fiche de suivi de captivité évoque la Meldung 601 du Stalag 325 qui n'a pas été présentée.

1942 à fin mars 1943. Il tente alors de s'évader de Stettin. Cette deuxième évasion échoue. Il est repris à Metz.

Le kommando disciplinaire de Bug

Il est condamné à un mois de Strafcompagnie à Limburg (Stalag XII A, au sud-est de Bonn), puis il est envoyé en kommando disciplinaire à Bug sur l'île de Rügen (Poméranie) en juillet 1943. Ce kommando (X-255-Dranske) dépendait du Stalag II C (Greifswald). Le régime y était spécial. La journée de travail forcé se prolongeait le soir par une séance de « pelote » : tours de cour au pas de gymnastique, sac lourdement chargé sur le dos.

Trente détenus y sont gardés sous la responsabilité d'un ancien sous-officier (Feldwebel) SS. Isolés et entourés d'eau, les prisonniers ne peuvent pas s'évader. Pourtant... Dix Français et un Belge sont choisis pour travailler sur un chantier où ils doivent pelleter de la terre ou du charbon pour charger des péniches. Pour rejoindre le chantier sur le continent, les onze prisonniers sont escortés par deux gardiens. Ils sont transportés à l'aller comme au retour sur une vedette pilotée par deux marins allemands.

Évasion vers la Suède

Van den Bulk prend la direction du groupe des candidats à l'évasion. Le 1^{er} novembre 1943, Tacchi observe que le plein de mazout a été fait, c'est le bon jour pour « emprunter » la vedette. Les détenus font traîner la corvée de manière à quitter le chantier au crépuscule. Orain est chargé de la navigation et Raymond Gentet doit prendre la barre. Margerotte (le Belge) et les autres Français : Garnier, Martin, Martinaud, Blossier, Chevalier, Tacchi et Veychambre, doivent neutraliser les Allemands, les désarmer et les ligoter avec des pans de tissus tirés de leurs chemises.

16h 30, la vedette démarre. Un civil, bouquet de fleurs à la main, saute au dernier moment dans l'embarcation : il pense rejoindre l'île plus rapidement que par le pont qui la relie au continent à Stralsund. Tant pis pour lui ! À peine éloignés du chantier, les Allemands se retrouvent bâillonnés, ficelés puis maintenus au fond de la vedette. La passe d'Idensee est franchie à 16h 45. Raymond Gentet repère l'étoile polaire et met le cap au nord. La vedette essuie une pluie de balles traceuses. Un hydravion tournoie au-dessus des fuyards, mais des bancs de brume puis la tombée de la nuit cachent l'embarcation. À 23h 45, les évadés doublent la passe de Malmö, la côte suédoise se laisse deviner quand le moteur de la vedette s'arrête ; c'est la panne définitive.

Ce sont des pêcheurs qui alertent les autorités suédoises. La vedette est prise en remorque par des officiers du port de Göteborg. L'évasion a réussi ! Les Suédois ne manquent pas de faire connaître l'information par la radio. Le message sera capté par les prisonniers du camp de Stryj qui avaient bricolé un récepteur pour écouter clandestinement les radios alliées⁵.

Le combat à nouveau

De Göteborg près de Malmö, Marcel Tacchi est conduit auprès des autorités de la France Libre à Stockholm. Le 27 mars 1944, il signe un engagement auprès des Forces Françaises Libres. Le lendemain, il est débarqué en Angleterre. Il entre dans la Deuxième Division blindée du Général Leclerc ; le 6 juin 1944, il est affecté au 12^{ème} Régiment de Cuirassiers.

Le 1^{er} juillet, il est nommé Maréchal des Logis. Il embarque pour la France le 31 juillet et il est débarqué à Grandcamp le 2 août, il combat à Sainte-Mère-l'Eglise puis participe à la campagne de France, ensuite à celle d'Allemagne jusqu'au 1^{er} mars 1945 ; enfin, il est mis en congé longue durée le 13 mai et démobilisé en août 1945.

5 Attestation de Pierre Pelletier.

Distinctions; après-guerre

Il a été cité à l'ordre de la Brigade le 10 février 1945 pour avoir effectué des dépannages dans des conditions difficiles dans la région de Strasbourg. Il a été décoré de la Croix de Guerre étoile de bronze et obtenu la Médaille des Évadés le 21 avril 1945.

Il adresse une demande de titre le 30 décembre 1966. Il est alors domicilié à Graye-sur-mer (Calvados). Le titre Interné Résistant lui est attribué le 10 mars 1969 (carte n° 1239 27648). La période d'internement prise en compte s'étend du 13 avril au 28 octobre 1942.

Marcel Tacchi est décédé le 20 mai 1998 à Bernières-sur-Mer (Calvados).